

ADHÉSION R2VE

R2VE

Réseau
des responsables vie étudiante
des établissements publics
d'enseignement supérieur

2022

R2VE

R2VE, C'EST QUOI ?

PRÉSENTATION

Fondé en 2014, le Réseau des Responsables Vie Étudiante des Établissements d'Enseignement Supérieur Français fédère et met en réseau les responsables vie étudiante. Cet espace d'échange et de coopération a été impulsé par le fait que les stratégies de développement de la vie étudiante commencent à prendre une place importante dans les politiques d'établissements, amenant ainsi à la création de nouveaux métiers et de nouveaux services..



Depuis, le réseau R2VE n'a cessé de croître, fédérant jusqu'à 42 établissements maillant ainsi l'ensemble du territoire métropolitain et des DOM TOM et leurs services vie étudiante au sein d'un réseau d'échange et d'accompagnement des services et des agents.

Par ailleurs, le R2VE a tissé des liens étroits avec les organes de la vie étudiante à l'échelle nationale (MESRI, CPU, CNOUS...) ainsi qu'avec les autres réseaux professionnels liés au monde de l'enseignement supérieur (A+U+C, GNDS, JURISUP, CGE, APACHE...) et politiques (CEVPU, réseau des vice-présidents à la vie universitaire...).

Cette implication dans les différentes instances permet de valoriser l'action des services vie étudiante, mais également de participer aux concertations et coopérer avec les autres organisations.

L'ACTION DU R2VE

Le R2VE a pour objectif de :

- alimenter et animer un réseau d'échanges d'expériences et de pratiques entre ses membres ;
- conforter et promouvoir la vie étudiante comme l'un des piliers des établissements d'enseignement supérieur et comme un facteur d'attractivité ;
- participer à l'élaboration des politiques vie étudiante ;
- développer des compétences et des savoirs-faire en contribuant à la formation de ses membres ;
- favoriser le développement d'un réseau de partenaires acteurs de la vie étudiante (tutelles, organismes publics, médias, autres réseaux professionnels...) ;
- valoriser et respecter les spécificités de chaque établissement.



POURQUOI ADHÉRER AU R2VE ?

Au-delà de vous donner la possibilité de participer à la vie du réseau en interrogeant les collaborateurs des autres établissements ou en faisant part de vos expériences et de vos expertises, adhérer au R2VE vous permet de participer

- aux échanges entre adhérents, via la mailing-list
- aux formations collectives, gratuitement, mises en place (1 par an)
- au séminaire annuel du réseau
- à des groupes de travail thématiques

COMMENT ADHÉRER ?

L'adhésion au R2VE est effectuée au titre des établissements.

Peuvent adhérer au R2VE les établissements d'enseignement supérieurs publics et les Communautés d'Établissement (COMUE) français.

Chaque établissement adhérent désigne les deux représentants qui participeront à la vie du réseau.

Ces deux représentants doivent être personnels BIATSS de l'établissement adhérent et en charge de missions relatives à la vie étudiante.

Dans sa volonté d'être un réseau en dehors des considérations politiques des établissements depuis sa fondation, le R2VE ne permet pas de nommer un référent exerçant un mandat au sein de l'établissement adhérent (VP, VPE, Présidence...)

POUR ADHÉRER

- Compléter et retourner le bulletin d'adhésion dûment complété par mail à **contact@r2vieetudiante.fr**

- Joindre un bon de commande (En cas de nouvelle adhésion, faites nous parvenir vos fiches fournisseurs)

MONTANT DES ADHÉSIONS

Établissement de moins de 25 000 étudiants : 200€

Établissement entre 25 000 et 40 000 étudiants : 300€

Établissement de plus de 40 000 étudiants et Communauté d'Établissement : 450€

CONTACT

contact@r2vieetudiante.fr

Présidente - Tiffany AUDOUX - 07 78 25 30 76

Vice-président - Romain QUESNEL - 06 27 41 05 90

INFORMATIONS ADHÉSION

Trésorière - Elodie AUTRET - 02 98 01 67 39

Trésorier adjoint - Jérémie LANDRIEUX - 03 64 26 83 11

Consultez le site internet pour connaître l'actualité du réseau, téléchargez des ressources...

En 2022, le site va évoluer pour vous offrir de nouvelles fonctionnalités.

www.r2vieetudiante.fr

BULLETIN D'ADHESION AU R2VE – ANNEE 20221^{ere} adhésion

renouvellement

Etablissement		
Adresse de l'établissement		
Dénomination du service		
Adhérent. 1	NOM – Prénom	
	Téléphone	
	Mail	
	Fonction	
Adhérent. 2	NOM – Prénom	
	Téléphone	
	Mail	
	Fonction	

Notre établissement adhère au R2VE pour l'année 2022 :

- Établissement de moins de 25 000 étudiants – 200€
- Établissement de 25 000 à 40 000 étudiants – 300€
- Établissement de plus de 40 000 étudiants et COMUE – 450€

Votre adhésion sera effective à réception de ce bulletin d'adhésion dûment complété et à réception du bon de commande pour paiement de la cotisation

Les documents sont à adresser à :
contact@r2vieetudiante.fr